

LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT N° 51

Parc des Ormeaux F88 – 51 rue Michel-Ange – 34070 Montpellier – Tél. 09 66 87 56 53
Info@montpellier-saint-clement.org – www.montpellier-saint-clement.org
Siret: 48042502400019



Le mot de la présidente

Même si ce journal n'est que celui d'un quartier de Montpellier, je ne peux m'empêcher d'avoir un sentiment de tristesse et de révolte après les tragiques événements de l'été, venant après les tragédies de 2015. Nous qui œuvrons pour un "vivre ensemble" apaisé, sommes effarés par la montée des haines et des violences. Mais, même si nous sommes inquiets devant tous les actes odieux et, souvent, les discours porteurs de haine, cela ne nous fera pas baisser les bras et, avec ardeur et conviction, nous travaillerons, avec l'aide de vous tous, pour qu'il fasse bon vivre à Saint-Clément.

Or, pour cet éditorial de rentrée, il est réconfortant d'évoquer les porteurs(euses) d'idées positives, générant des actions qui donnent du sel à la vie, qui nourrissent notre quotidien d'habitants de ce quartier et qui visent à tisser des relations, s'inscrivant dans le temps pour un avenir heureux.

Quel bonheur d'avoir vu naître, dans le parc Bartolomé de las Casas, avec le soutien actif de la Ville, un jardin partagé, souhaité depuis plusieurs années ; cela n'a pas été un "rêve éphémère" car ce jardin vit ; chaque jour, des personnes s'affairent à l'entretenir, à veiller à la pousse des plants, avec, bien souvent l'aide des enfants, notamment ceux du groupe scolaire voisin et sous le regard bienveillant des mamans venues attendre leurs enfants.

Comment aussi ne pas évoquer notre repas de quartier du 3 juin dernier. Dans l'ambiance joyeuse créée par notre fidèle groupe musical, ce fut un grand moment de partage, d'amitié et de convivialité. Nous avons pu aussi saluer les différents élus du secteur : maire de quartier, conseiller départemental (sa colistière s'était faite excuser), députée de circonscription ont montré, par leur présence, tout l'intérêt qu'ils attachaient à ce qui crée du lien social convivial. Cela se poursuivra, nous en sommes persuadés, avec notre apéritif de rentrée qui se déroulera le 19 octobre prochain.

Heureuse fut aussi, lors de ce repas, la visite de M. le principal du collège Las Cazes, désireux d'être à l'écoute des habitants, de leur témoigner sa sympathie, et qui œuvre, en ce début d'année, à une profonde rénovation de ce collège.

Dans ce monde difficile, dangereux, souvent inquiétant car porteur d'intolérance, tournons-nous vers ces réalisations de quartier qui rendent la vie plus agréable. Pour qu'elle soit plus belle encore, n'hésitons pas à souligner tout ce qui ne va pas : propreté encore bien insuffisante, sécurité à assurer avec plus d'efficacité pour éviter les quelques agressions qui ont touché certains habitants. Nous ne sommes pas dans un monde parfait, mais faisons tous en sorte pour que Saint-Clément soit un quartier où règne le bonheur de vivre !

Adéhila Ravese

Apéritif de rentrée mercredi 19 octobre 2016 à partir de 17 heures 30 devant la sortie des écoles Parc Bartolomé de Las Casas

Tous les habitants du quartier et parents
d'élèves seront les bienvenus

*Les membres de l'association des
Jardins du quartier Saint-Clément
se joindront à nous pour nous faire
visiter leur jardin*

Galette des rois et tombola dimanche 15 janvier 2016 à partir de 16 heures

Salle du Castelet
211 rue Marius Carrieu

Entrée libre

Assemblée Générale vendredi 2 décembre 2016 à 18 heures

à la salle du Castelet
211 avenue Marius Carrieu

*Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature
au conseil d'administration par téléphone, mail ou
à l'adresse du siège*

Suivie du verre de l'amitié

Une grande voie de circulation au nom ignoré de beaucoup...

Dans des numéros précédents de notre "Journal", j'ai évoqué quelques célébrités ayant donné leur nom à des rues de notre quartier : plusieurs peintres dont Utrillo et Corot, un grand économiste, Charles Gide. Mais j'étais intrigué par le nom donné à la "4-voies" qui borde notre quartier à l'ouest, dans le prolongement de la rue Paul Rimbaud (sur lequel je reviendrai un jour) ; cette rue porte le nom de Marius CARRIEU, nom peu connu du grand public. D'ailleurs une recherche dans les grands dictionnaires ou encyclopédies (dont l'*Encyclopaedia Universalis*) laisse démuni. J'ai pu savoir, tout de même, qu'il s'agissait d'un professeur de la Faculté de médecine de Montpellier, protestant et, par conséquent, inhumé dans le joli petit cimetière protestant de l'avenue de Palavas.

Fort de ce maigre bagage biographique, je me suis adressé à un de mes jeunes collègues historiens de l'université Paul-Valéry et grand connaisseur de l'histoire du protestantisme (1). Fort aimablement, il m'a adressé une copieuse notice et m'a autorisé à en donner la quintessence pour ce présent article.

Marius CARRIEU, fils de médecin, est né à Lédignan (Gard) en 1851. Il vient étudier la médecine à Montpellier, puis, devenu interne en 1873, il part préparer une thèse sur les lésions du système nerveux dans le service du professeur CHARCOT, à la Salpêtrière, à Paris. Se souvenant plus tard des conditions de vie des internes, il deviendra secrétaire général de l'association des anciens internes des hôpitaux de Montpellier. Revenu à Montpellier, il est chef de la clinique médicale en 1876. Homme de laboratoire, il devient chef de travaux d'anatomie pathologique et d'histologie. En 1888, il occupe la chaire de pathologie interne et, en 1891, la chaire de clinique médicale, tenue jusqu'à son décès en juin 1919.

Marius CARRIEU s'est particulièrement intéressé aux questions d'hygiène sociale, à la nouvelle science qu'est la bactériologie ainsi qu'aux maladies contagieuses. Dès sa nomination à la tête de la deuxième clinique médicale, il

devient responsable des trois pavillons des contagieux. En 1894, il inaugure à Montpellier le premier sérum antidiphthérique mis au point par Emile ROUX à Paris. Face aux ravages de la tuberculose, il se fait le champion de l'isolement des malades en milieu sanatorial.

En 1880, il a épousé Marie GERVAIS de ROUVILLE, fille du doyen de la Faculté des sciences. Du mariage, naîtront quatre enfants dont l'un, Marcel, deviendra à son tour professeur à la Faculté de médecine ; quant à l'une des filles, Madeleine, elle épousera Georges NÈGRE et un de leurs enfants, Eric NÈGRE, deviendra professeur de chirurgie thoracique à Montpellier, de 1954 à 1974. Mais aussi, Marius CARRIEU a publié avec son beau-frère, professeur de gynécologie, une étude des anomalies des artères et des veines rénales.

Marius CARRIEU ne fut pas qu'un grand médecin. Officier de l'Instruction publique, il fut membre de la Société Languedocienne de Géographie ainsi que membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier de 1880 à 1887, puis membre honoraire. Pendant la première Guerre mondiale, il fut médecin-major et fut décoré de la légion d'honneur en 1915.

Enfin, Marius CARRIEU fut très actif dans les œuvres sociales protestantes de Montpellier. En 1886, il entre au Comité de l'Asile des vieillards et, en 1891, il remplace le professeur Alfred CASTAN comme médecin des pauvres du consistoire.

S'il est "inconnu" de beaucoup d'habitants du quartier, il mérite pourtant bien que son nom ait été donné à une des principales voies de notre quartier.

Jean-Claude GÉGOT

(1) Je dois les informations ci-dessus à M. Pierre-Yves KIRSCHLEGER, maître de conférences en Histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry, spécialiste de l'histoire du protestantisme et qui est l'un des auteurs du "Dictionnaire biographique des protestants français de 1757 à nos jours", sous la direction de Patrick CABANEL et André ENCREVE. Seul le tome I de ce dictionnaire (A-C) est paru en janvier 2015.

Quelques renseignements pratiques sur les Maisons pour tous du grand quartier...

Si le quartier Saint-Clément ne dispose pas sur son territoire, *stricto sensu*, d'une telle structure, il nous faut reconnaître que trois Maisons pour tous (MPT) sont proches, voire très proches de notre quartier.

Nous nous contenterons ici de vous donner quelques idées dans différents domaines d'activités. Si vous souhaitez connaître la totalité des activités proposées, rendez vous sur les sites internet de chacune des MPT concernées.

Maison pour tous François Villon : au 55 rue des Araucarias (façade donnant sur la rue Marius Carrieu), tél. : 04.67.45.04.57 ; mail : MPT.villon@ville-montpellier.fr

Accès : bus n°10 ou La Ronde ; tramway : ligne 3 : station "Tonnelles".

Signalons en premier lieu que la **mairie annexe**, située dans cette MPT, qui a été fermée pour travaux depuis le 11 juillet dernier, a rouvert depuis le 13 septembre aux horaires habituels du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Nous retiendrons, pour exemples, une "Aide à la création d'activité", un "Atelier informatique, internet, bureautique et multimédia", un "Atelier chorégraphique (tous niveaux)" ou à une "Chorale (good news, gospel, choir) tous niveaux"...

Maison pour tous Fanfonne Guillierme : rue des Avant-Monts (rue débouchant sur l'avenue Louis Ravas, un peu avant la Caisse d'Epargne). Tél. : 04.67.04.23.10 ; e-mail : MPT.guillierme@ville-montpellier.fr Accès : bus n°6 : arrêt "Les Cévennes".

"Arts du cirque (enfants à partir de 3 ans)", un "Atelier clown-adultes ; littérature et société, théâtre et cirque", un "Atelier Capoeira (adultes)", "Danse country", un "Atelier couture, confection"...

Maison pour tous Paul-Emile Victor : 1247 avenue Louis Ravas. Tél. : 04.99.58.13.58 ; e-mail : MPT.victor@ville-montpellier.fr Bus n° 6 et 7 : arrêt "Alco" ou "Sainte-Genève"

Vous pourrez trouver un "Atelier d'écriture au quotidien (tous niveaux)", une "Chorale", un "Atelier Gospel", un "Atelier dessin-peinture", un "Atelier Arts plastiques", une "Initiation aux arts plastiques", un "Atelier d'expression libre autour de la peinture"

Nous sommes sûrs que vous pourrez trouver, pour un prix modique d'abonnement (et, le cas échéant, un petit supplément lié au type d'activité) de quoi vous satisfaire sans faire de longs déplacements.

Las Cazes : un collège en plein renouveau

Il faut déjà, sans nier l'existence de difficultés, se sortir de l'idée que, contrairement à ce qu'écrivait il y a un an, avec une certaine malhonnêteté intellectuelle, le quotidien "Libération", le collège Las Cazes ne peut être qualifié de "ghetto". Certes, le collège a été classé en REP+ (Réseau d'Education prioritaire +), lui donnant plus de moyens et des effectifs par classe plus limités, ce qui indique que ce collège rencontre des difficultés.

Mais quelques chiffres, tous vérifiables, permettent de constater, qu'avant même les nouveautés de cette rentrée, ce collège, qui dispose d'une équipe pédagogique talentueuse œuvrant avec ardeur pour faire progresser les élèves, et d'une équipe administrative solide, menée avec enthousiasme par un Principal dynamique et motivé, M. Robert LAISNÉ (1), n'a pas à rougir de ses résultats. Les professeurs font preuve d'une imagination débordante pour proposer au conseil d'administration (dans lequel le Comité de quartier siège depuis 5 ans) des projets toujours plus innovants. Force est de reconnaître que ces projets tiennent la route, puisqu'après leur approbation, ils sont soumis au Conseil départemental qui, chaque année, en finance une vingtaine, ce qui place Las Cazes dans le peloton de tête pour les projets retenus (et qui sont, l'année suivante, exécutés).

Les résultats 2016 du brevet des collèges ont donné 85% de réussite, situant le collège dans la moyenne académique et dans les meilleurs des REP+. D'autre part, en fin de 3^{ème}, aucun élève n'est resté "sur le carreau" ; ¼ a trouvé place en lycée professionnel et, surtout, tous dans les filières souhaitées ; les ¾ restants ont été accueillis en lycée général (notamment à Jules Guesde). Enfin, si les effectifs (incluant la SEGPA) étaient tombés à 335 élèves en 2011, ils avaient progressivement remonté la pente pour se situer à 380 élèves en 2015. La peinture pessimiste ayant largement cours devrait donc, à tout le moins, être sérieusement nuancée.

Mais il est vrai que, comme cela a été souvent écrit – parfois avec excès –, il devenait indispensable de redonner de l'attractivité à ce collège. Grâce à l'action conjointe de l'Etat et des élus départementaux, le ministère de l'Education nationale a choisi Las Cazes pour entreprendre une vaste rénovation. Pour élargir le recrutement géographique, il a été créé une section internationale anglais-américain, en parallèle avec le collège Camille-Claudel. Le recrutement s'est fait par tirage au sort des candidatures reçues et 13 élèves sont entrés dans cette 6^{ème} ; les professeurs de lettres, histoire-géographie, langues travaillent sur les deux collèges. C'est donc une formation parfaitement identique qui sera donnée aux élèves de chacun des deux collèges. Grâce au soutien des dirigeants du MHR (Montpellier Hérault Rugby), il a pu être créée une classe option rugby à partir de la 5^{ème} (en 6^{ème} les enfants seraient trop jeunes dans leur formation physique pour ce sport) qui accueille 21 élèves (10 en 5^{ème}, 10 en 4^{ème} et un en 3^{ème}). Ces élèves, venant d'horizons très divers, sont dans des classes "normales" mais ont des horaires aménagés pour leur entraînement ; chacun d'eux sera parrainé, pendant ses études, par un joueur du club. Au-delà de la 3^{ème}, ils pourront, s'ils le veulent, poursuivre en classe études-rugby au lycée Mermoz. C'est de ce lycée que sont d'ailleurs sortis certains des grands joueurs du club. Pour ces deux sections nouvelles, les premières réactions des parents, recueillies par M. le Principal, sont largement positives. De ce fait, le collège compte, en cette rentrée, 410 élèves.



La section "Arts de la scène et du spectacle" connaît un nouveau développement, avec le soutien de l'Université Paul-Valéry et de sa section Arts du spectacle ; deux professeurs du collège, déjà fortement impliqués antérieurement, sont épaulés par deux intervenants extérieurs. Cette section a l'appui du théâtre de La Vista, du théâtre Jean-Vilar et du Domaine d'Ô. Des spectacles seront montés avec des élèves et présentés au public, mais les troupes pourront aussi utiliser le bel auditorium, notamment lors des festivals, pour des spectacles spécifiques dans un souci de théâtre de proximité. Avec le soutien de l'université des sciences Montpellier II, se poursuit et s'amplifie l'activité optionnelle concernant les sciences de la Vie : le travail autour des abeilles et des ruches continue mais d'autres pratiques scientifiques seront proposées aux élèves volontaires : étude de la biodiversité marine, de l'aéronautique avec un projet de réalisation d'un objet propulsé, etc.

Quant à la SEGPA, sa classe horticole poursuivra son partenariat avec le jardin partagé du quartier.

L'effort considérable du Conseil départemental a non seulement permis de fournir aux élèves de 5^{ème} des tablettes numériques permettant des innovations pédagogiques (notamment en mathématiques), mais il a donné au collège 71 postes d'ordinateurs avec imprimantes, et, au cours de l'été, ce dernier a été entièrement connecté en Wifi (4 collèges du département seulement sont équipés de la sorte, dont le collège des Garrigues). Le Département apporte aussi son soutien financier aux activités théâtrales et il invite, pour chaque match de rugby, des élèves – et, bien entendu, pas ceux de la classe rugby qui auront d'autres possibilités d'assister aux matches – accompagnés par des éducateurs, à assister au spectacle.

Entre midi et deux heures, il y aura un atelier jardinage avec le professeur de la SEGPA qui souhaite aussi créer avec ses élèves un "jardin de ville auto-suffisant" ; une chorale se met en place.

Enfin, de 16 h à 18 h, chaque jour scolaire, un accompagnement éducatif est proposé : l'élève, toujours selon le principe du volontariat, peut soit participer aux ateliers évoqués plus haut, soit aussi bénéficier d'une aide aux devoirs sous le contrôle de deux assistants pédagogiques et de professeurs volontaires. Quant au foyer socio-éducatif, il a été rénové pour être rendu plus accueillant.

L'élargissement du recrutement se manifeste dans le nombre de repas servis à la cantine ; l'an dernier, il n'y avait jamais plus de 50 élèves à la cantine. Cette année, ce sont 79 repas qui sont servis quotidiennement depuis la rentrée.

Le collège Las Cazes n'est certes pas devenu subitement le collège idyllique où tous les parents voudraient mettre leurs enfants. Mais le renouveau semble bien amorcé, avec des choix réfléchis, une participation solide entre l'Etat et le Département, et avec un personnel plus motivé que jamais pour faire, dans un temps espéré pas si éloigné, un vrai collège de la réussite dont le quartier Saint-Clément pourra retrouver la fierté.

Un dernier mot ; comme la presse y a fait allusion, le collège devrait prochainement changer de nom. Il ne s'agit pas là d'un gadget ; si vous prononcez aujourd'hui le nom de "Las Cazes" ce sont des images négatives qui viennent à l'esprit... et Internet n'y est pas pour rien. Le buzz se nourrit des catastrophes, des incidents, etc. Un nouveau nom, que le Conseil départemental devrait faire connaître assez vite, facilitera le renouveau de ce collège.

Jean-Claude GÉGOT

(1) Les renseignements précis et chiffrés m'ont été communiqués lors d'un long entretien que j'ai eu avec M. LAISNÉ, Principal du collège, qui m'a redit le souci qui est le sien d'une parfaite coopération avec le quartier Saint-Clément. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Prendre soin, partager, ne pas se servir

Telle est la devise des **Jardins du quartier Saint-Clément**.

Créé en avril 2016, ce jardin partagé fonctionne en association loi 1901. Pour jardiner, récolter, partager, il suffit **d'adhérer à l'association** pour 10 € par an. Nous nous retrouvons alors 2 à 3 fois par semaine pour travailler ensemble, dans un esprit de convivialité, d'échange de savoirs et de bonne humeur. Après avoir récolté, nous nous partageons les légumes et les fruits.

Ce **n'est pas une aire de jeux** ! les animaux, vélos, trottinettes, ballons, etc. doivent rester hors du jardin.

Ce bel endroit doit être gardé **propre** : les papiers, canettes, bouteilles iront dans la poubelle, les mégots de cigarettes seront écrasés dans le cendrier.

Les **enfants** doivent être accompagnés d'un adulte ou bien venir dans le cadre de l'école.

L'association a souscrit une **assurance**. Les adhérents sont assurés et le public n'est assuré qu'en présence d'adhérents.

Deux **bacs à compost** ont été fabriqués pour y déposer les "déchets verts" :

- déchets et épluchures de légumes et de fruits,
- restes de repas (sans viande, ni graisse),
- feuilles de thé et sachets,
- marc de café avec le filtre,

- croutes de fromage, couenne de jambon,
- coquilles d'œufs, de noix, de moules broyées,
- pomme de terre flétrie broyées,
- papier essuie-tout (mouillé),
- feuilles mortes broyées,
- tonte d'herbe fraîche,
- fleurs fanées, même celles du fleuriste,
- plantes d'appartement,
- bois de taille broyé, sciures et copeaux.

Les **permanences** se tiennent les mercredis et dimanches à partir de 18h en été, à partir de 17h en hiver. N'hésitez pas à nous rendre visite.

Des **animations** seront organisées tout au long de l'année : visites, apéritif de rentrée, pique-niques...

Contacts : Chantal : 06 73 31 50 19
Fabienne : 06 33 86 23 84
ou jardinsaintclement@gmail.com



Tomate géante !!



Inauguration
du jardin
samedi 14
mai 2016

Merci de ne sortir les encombrants que le mardi soir !

Montpellier au Quotidien

La ville de Montpellier a mis en place une commission "**Montpellier au quotidien**" avec un numéro vert (appel gratuit depuis un appareil fixe) à l'intention des Montpelliérains, pour des interventions rapides sur des problèmes de la vie quotidienne : tags, lampadaire grillé, trottoir endommagé, banc cassé, fuite d'eau dans la rue...

0800 34 07 07 (numéro vert)

Cette ligne directe est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Vous pouvez également remplir le formulaire sur notre site Internet www.montpellier-saint-clement.org, rubrique 'écrire'

Fête au Jardin partagé Samedi 8 octobre

L'association des Jardins du quartier Saint-Clément organise un **repas partagé** à partir de **12 heures** (chacun apporte sa spécialité) suivi de **13h30 à 15h00** d'**ateliers-jeux** pour enfants et adultes et **découverte de la biodiversité** du jardin
De **15h à 17h**, **table ronde** : "de l'initiative à la réalisation d'un jardin"

Venez nombreux !

Renseignements : 06 73 31 50 19

COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

Parc des Ormeaux F88 - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier
Tél.: 09 66 87 56 53 - info@montpellier-saint-clement.org
www.montpellier-saint-clement.org

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: Prénom:

Adresse:

Tél.: E-mail:

Adhésion individuelle 8 € Couple ou famille 12 € Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : €

Je règle ma cotisation par chèque bancaire chèque postal espèces

Je souhaite participer à une commission de travail

Date:

Adhésion n°